

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/09/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/09/2012

Délibération n° D-2012-427

Gratuité d'utilisation du domaine public durant les travaux
d'aménagement du centre ville

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Aurélien MANSART

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Frank MICHEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD

Direction de la Réglementation et de la Sécurité

Gratuité d'utilisation du domaine public durant les travaux d'aménagement du centre ville

Monsieur Christophe POIRIER, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le Conseil municipal, lors de sa réunion du 19 septembre 2011, a adopté une délibération accordant, pour l'année 2011, la gratuité d'utilisation du domaine public aux occupants compte tenu des travaux d'aménagement du centre ville.

En effet, les occupants du domaine public ne peuvent bénéficier totalement de leurs autorisations du fait des travaux d'aménagement de voirie ayant lieu dans le centre-ville. Les accès aux établissements concernés sont parfois perturbés et les étalages sur les trottoirs ne peuvent être installés normalement.

Aussi, les travaux d'aménagement du centre-ville s'étant poursuivis également au cours de l'année 2012, je vous propose d'exonérer les titulaires d'autorisation d'occupation du domaine public pour des biens mobiliers tels qu'étalage, terrasse ouverte, (tables, chaises et autres dispositifs) ou chevalets, des redevances d'occupation du domaine public en fonction de la durée des travaux générant une gêne.

La date des arrêtés de lancement de travaux et de fin de travaux permettra d'effectuer la détermination des droits dus à la Ville de Niort (un calcul au prorata de la durée sera effectué).

De plus, afin d'améliorer l'esthétisme du centre-ville durant les travaux d'aménagement, je vous propose d'accorder la gratuité des occupations du domaine public pour les pots de végétation situés dans la zone d'aménagement.

Enfin, les expérimentations d'expositions ventes, sous forme de marchés, qui ont eu lieu, place du Temple et dans le secteur piétonnier, en 2011 sont poursuivies en 2012.

La gratuité d'usage du domaine public est proposée pour ces différentes occupations du domaine public jusqu'à la fin des travaux d'aménagement du centre-ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité de l'occupation du domaine public pendant la période de travaux d'aménagement du centre-ville :

- pour les autorisations visant les biens mobiliers tels qu'étalage, terrasse ouverte (tables, chaises et autres dispositifs) ou chevalets,
- pour les expositions-ventes, sous forme de marchés, organisées place du Temple et dans le secteur piétonnier jusqu'à la fin de l'année 2012,

- pour les pots de végétation (jardinières bacs et pots de fleurs), en façade des immeubles du secteur piétonnier,

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER